



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre d'administrateurs	L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq novembre,
En exercice : 17	Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Castelginest dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame la Vice-Présidente du C.C.A.S
Présents : 11	
Votants : 16	
Procurations : 5	
Convocation du Conseil d'Administration en date du : 18/11/2024	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil d'Administration en exercice est présente.
Publication en date du : 29/11/2024	<p><b><u>Présents</u></b> : Monsieur le Président du CCAS, Mme LANDES, Mme CHRISTOL, Mr DARDENNE, Mme DELCASSE, Mr DESSEAUX, Mr DIZIER, Mr DUMAS, Mr LEBRIS, Mme MACHADO, Mme VARLIETTE.</p> <p><b><u>Absents</u></b> : Mme BOSQ</p> <p><b><u>Membres du conseil d'administration excusés ayant donné procuration</u></b> : Mme AZAM donne pouvoir à Mme MACHADO, Mr ABEILHOU donne procuration à Mr DESSEAUX, Mme CHAMFEUIL donne procuration à Mr DIZIER, Mme CHERT-RAMES donne procuration à Mme DELCASSE, Mr DALMONTI donne procuration à Mme VARLIETTE</p> <p><b><u>Secrétaire de Séance</u></b> : Mme VARLIETTE</p>

---

### **Objet : Compte-rendu des décisions prises par le Président du CCAS dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration.**

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est rendu compte des décisions prises en application de la délibération n° 2020/002 en date du 25 juin 2020 relative aux délégations reçues du Conseil d'Administration.

- Décision portant sur la prise en charge des aides cantine de l'année scolaire 2024/2025.
- Décision portant sur l'accord de bons alimentaires
- Domiciliations

DATE	N° Acte	Intitulé de l'acte
27/09/2024	SEPT 2024/074/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% à partir du 1 <sup>er</sup> Octobre pour l'année scolaire 2024/2025
27/09/2024	SEPT 2024/075/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% à partir du 7 Octobre pour l'année scolaire 2024/2025
27/09/2024	SEPT 2024/076/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% à partir du 1 <sup>er</sup> Octobre pour l'année scolaire 2024/2025
27/09/2024	SEPT 2024/077/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% à partir du 1 <sup>er</sup> Octobre pour l'année scolaire 2024/2025
27/09/2024	SEPT 2024/078/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% à partir du 4 Novembre pour l'année scolaire 2024/2025
27/09/2024	SEPT 2024/079/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% pour l'année scolaire 2024/2025
31/10/2024	OCT 2024/080/NC	Bon alimentaire
31/10/2024	OCT 2024/081/NC	Domiciliation
29/10/2024	OCT 2024/082/NC	Domiciliation
07/11/2024	NOV 2024/083/NC	Bon alimentaire
14/11/2024	NOV 2024/084/NC	Bon alimentaire
22/11/2024	NOV 2024/085/NC	Portant octroi d'une prise en charge cantine à 50% à partir du 2 Décembre pour l'année scolaire 2024/2025
25/11/2024	NOV 2024/086/NC	Bon alimentaire

Le Conseil d'Administration, au vu de l'exposé de Madame la Vice-Présidente et après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration.

*L'ensemble de ces décisions est conservé dans le registre Tome II*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Pour extrait conforme,  
Castelginest, le 25/11/2024

Résultats du vote

Pour : UNANIMITE  
Contre :  
Abstentions :

**Grégoire CARNEIRO,**

Pour le Président  
Mme Jacqueline Landes  
Vice-Présidente

**Président du CCAS**

